

Engagement pour la tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales



Rapport annuel 2024–2025 RÉSUMÉ

Lors de la COP 26 en 2021, des bailleurs de fonds bilatéraux et philanthropiques se sont engagés à verser 1,7 milliard de dollars sur une période de cinq ans (2021–2025) pour soutenir les efforts des peuples autochtones et des communautés locales visant à défendre leurs droits fonciers et leur rôle de gardiens des forêts. Le présent rapport détaille les progrès réalisés au cours de la quatrième année de l'Engagement pour la tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales de la COP 26 (Engagement de la COP 26). Il présente en particulier les dernières informations concernant le financement octroyé à ce jour, souligne les approches et les innovations soutenues par l'Engagement de la COP 26, et condense les enseignements qui façonneront la prochaine phase de collaboration. Le rapport final sera publié en 2026.

Progrès réalisés

À la fin de l'année 2024, les bailleurs de fonds de l'Engagement de la COP 26 avaient fourni **1,86 milliard de dollars**, surpassant la cible initiale de 1,7 milliard de dollars un an avant la fin de la période prévue. En 2024, les bailleurs de fonds ont déclaré un montant de financement collectif de 527 millions de dollars dans le cadre de leur engagement commun.

L'octroi de ces ressources permet des avancées significatives. Parmi les réussites clés engendrées par les financements de l'année 2024, il est possible de noter:

- › Le financement de l'Engagement de la COP 26 a soutenu des activités internationales à 31 %, tandis que 69 % des ressources ont soutenu des efforts régionaux. En ce qui concerne ces derniers, l'Amérique latine a reçu la part principale du financement (58 %), suivie de l'Afrique (23 %) et de l'Asie (18 %). Le financement pour l'Asie a quasiment doublé depuis 2023, bien que la taille des subventions reste encore inférieure à celles de l'Amérique latine.
- › La plus grande part de financement a continué de soutenir la gestion territoriale et le renforcement de la sécurité foncière (31 %), ainsi que la gestion durable des forêts et les stratégies de subsistance basées sur les forêts (37 %). Ces deux catégories représentent plus des deux tiers du financement pour l'Engagement de la COP 26, ce qui est cohérent avec les années précédentes.
- › En 2024, le financement direct aux organisations de peuples autochtones et de communautés locales a atteint 7,6 %, soit un total de plus de 39 millions de dollars, contre seulement 2,9 % en 2021. Une légère baisse de ce pourcentage peut être notée depuis l'année 2023 ; celle-ci peut être en partie attribuée à l'augmentation des rapports bilatéraux. En 2024, le financement direct philanthropique s'est élevé à 34 % (contre 27 % en 2023 et 3,8 % en 2021).



- L'augmentation du soutien fourni par les bailleurs de fonds, ainsi que l'élaboration de rapports plus détaillés, ont augmenté le nombre d'organisations de peuples autochtones et de communautés locales qui ont déclaré bénéficier de financement, passant de 22 en 2021 à 112 en 2024.
- Les membres du Groupe des bailleurs de fonds pour la tenure forestière (FTFG, selon son acronyme en anglais) ont donné davantage la priorité aux projets axés sur la problématique du genre, et les ont mieux intégrés dans leur travail comparé aux années précédentes : 14 % du financement de 2024 avait comme objectif principal l'égalité hommes-femmes, et 52 % des financements l'ont indiquée comme deuxième objectif.
- Le financement orienté vers la jeunesse reste faible, avec moins de 1 % du financement indiquant ce groupe comme leur cible première en 2024, tandis que 28 % le désignent comme leur objectif secondaire

Conclusions principales

Les résultats de 2024 confirment que l'Engagement de la COP 26 a dépassé son objectif financier ; toutefois, les conclusions dévoilent également des changements importants et des lacunes persistantes à prendre en compte. L'Amérique latine continue à recevoir la plus grande part du financement de l'Engagement de la COP 26, suivie de l'Afrique, tandis que l'Asie a quasiment doublé sa part depuis 2023. Ce changement est particulièrement important. Les modes de financement octroyés par le passé ne démontrent pas que l'Asie abrite la plus grande population autochtone au monde. En parallèle, la concentration de l'octroi de ressources en faveur de l'Amazonie, du bassin du Congo, et du bassin du Bornéo-Mékong reflète l'intérêt des bailleurs de fonds pour les forêts tropicales d'importance internationale, mais ne laisse aux autres écosystèmes cruciaux, tels que la Mésomérique, qu'une part de financement plus faible, malgré les besoins croissants dans les régions concernées.

La distribution thématique des financements montre que la plupart continuent de soutenir la gestion territoriale, le renforcement de la sécurité foncière, et les moyens de subsistance durables basés sur les forêts. Ces approches pratiques et menées par les communautés sont complétées par des initiatives en faveur de la réforme des politiques foncières, de la reconnaissance des droits formels, et du plaidoyer international. Bien que leur portée soit moindre, celles-ci sont souvent intégrées au sein de programmes plus larges liés aux territoires et aux moyens de subsistance. Cette double approche souligne l'importance de combiner les réformes nationales et internationales habilitantes avec une mise en œuvre locale.



Les plans de financement révèlent aussi certains progrès et limites. Le financement direct aux organisations autochtones et de communautés locales a augmenté par rapport au référentiel de 2021 pour atteindre 7,6 % du financement en 2024 (une légère baisse par rapport à 2023), les bailleurs de fonds philanthropiques étant à l'origine d'une grande partie de cette croissance. De leur côté, les bailleurs de fonds bilatéraux continuent de faire passer la majorité des fonds par les gouvernements et les organisations multilatérales. Les fonds et les réseaux menés par les peuples autochtones et les communautés jouent toutefois un rôle de plus en plus important dans l'octroi de financement direct, et le nombre d'organisations soutenues a grandement augmenté.

Bien que la question du genre soit de plus en plus intégrée au sein des portefeuilles des bailleurs de fonds – plus de la moitié des projets comprenant maintenant des objectifs axés sur cette problématique –, relativement peu d'initiatives centrées sur le leadership des femmes sont créées. La jeunesse demeure encore moins visible : moins d'un pour cent des projets sont créés avec la jeunesse comme cible première. L'opportunité de soutenir la prochaine génération de gardiens de la terre et des forêts ne semble donc pas être saisie, alors que leur leadership sera crucial pour protéger les connaissances intergénérationnelles et garantir la progression des actions pour le climat et la biodiversité.

Enseignements tirés

Quatre années après le début de l'Engagement pour la COP 26, plusieurs enseignements ont pu être tirés. Les plans de financement direct se développent, les fonds des peuples autochtones et des communautés locales démontrant qu'il est possible de fournir des ressources de manière flexible, opportune et responsable. Les réformes systématiques demeurent quant à elles indispensables : certains changements au niveau national, dans des pays tels que la République démocratique du Congo, le Brésil et la Colombie, soulignent la nécessité d'associer l'action communautaire à des lois et politiques habilitantes.

De nouvelles études réaffirment que l'obtention des droits fonciers est à la fois une question de justice et l'une des stratégies les plus efficaces en faveur du climat et de la biodiversité. Cependant, les défenseurs de la terre et de l'environnement continuent de faire face à des risques disproportionnés, et de nombreux dirigeants de peuples autochtones et de communautés sont victimes de harcèlement, de violence, ou trouvent la mort en raison de leurs activités. Le financement doit reconnaître ces réalités et s'engager à améliorer la reconnaissance des droits, ainsi qu'à fournir un soutien sûr et continu pour les défenseurs en première ligne.

Enfin, l'Engagement de la COP 26 souligne l'importance de la collaboration. À travers le FTEG, les bailleurs de fonds ont partagé des données, aligné leurs approches, et échangé avec leurs partenaires de peuples autochtones et de communautés locales de manière significative. De telles avancées n'auraient pas été possibles si les bailleurs de fonds opéraient séparément.



Perspectives

Alors que l'Engagement de la COP 26 approche de ses derniers mois, les bailleurs de fonds commencent à examiner les réussites et les faiblesses de la période passée, et se penchent sur les lacunes persistantes des financements. Des discussions sont en cours dans le but de présenter un engagement renouvelé à l'occasion de la COP 30 de Belém, au Brésil. Bien que la structure de ce document, ainsi que les engagements de financement qui y sont liés, sont toujours en cours de développement, le consensus est clair : la prochaine phase de l'Engagement devra insister sur l'ambition financière ainsi que sur la nécessité d'atteindre des résultats quantifiables en faveur des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afrodescendants, et étendre sa portée au-delà des forêts pour inclure les autres écosystèmes cruciaux.